



# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## COMMUNE DE CLÉON

### PROJET DE DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

### MÉTROPOLITAIN D'UNE PARTIE DE LA RUE ALAIN COLAS

Par arrêté n°22-304 du 2 août 2022, le Président de la Métropole Rouen Normandie a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à un projet de déclassement du domaine public métropolitain situé sur la commune de Cléon comprenant, une partie de la rue Alain Colas, deux parkings et une bande de terrain longeant la haie de la résidence de la Mare aux Corneilles à l'alignement avec le Mail Allende.

À cet effet, a été désignée par le Président de la Métropole Rouen Normandie, Madame Martine HEDOU, Cadre dans l'industrie pharmaceutique, retraitée, en qualité de commissaire enquêtrice.

**L'enquête publique se déroulera du vendredi 16 septembre 2022, 14h00 au samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022, 12h00.**

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur des registres en Mairie de Cléon (rue de l'église) et à la Métropole Rouen Normandie (le 108 allée Mitterrand à Rouen) aux jours et heures d'ouverture habituels. Le dossier est également consultable sur la page Internet de la Métropole spécifique à l'enquête publique : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/enquete-publique/enquete-publique-sur-la-commune-de-cleon-rue-colas>

La commissaire enquêtrice assurera des permanences en Mairie :  
- Vendredi 16 septembre 2022 de 14h00 à 16h00 (ouverture de l'enquête publique)  
- Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022 de 10h00 à 12h00 (fermeture de l'enquête publique)

Les observations formulées par le public seront enregistrées sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice, spécialement ouverts pour cet objet aux jours et heures d'ouverture habituels de la Métropole Rouen Normandie et de la Mairie de Cléon. Le public peut adresser ses observations :

- directement à la commissaire enquêtrice par courrier adressé à la Métropole avec la mention suivante sur l'enveloppe : « Ne pas ouvrir » Commissaire enquêtrice de l'enquête publique relative au déclassement d'une partie de la rue Colas à Cléon, lesquelles seront annexées au registre d'enquête, soit

NE PAS OUVRIR

Madame la Commissaire Enquêtrice  
Déclassement de la rue Colas à Cléon  
Métropole Rouen Normandie  
Le 108  
108, allée François Mitterrand  
CS 50589 - 76006 Rouen Cedex

- par courriel : [enquetepubliquecleon@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:enquetepubliquecleon@metropole-rouen-normandie.fr)  
- sur le site Internet de la Métropole Rouen Normandie :  
<https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/enquete-publique/enquete-publique-sur-la-commune-de-cleon-rue-colas>

Les observations devront être adressées au plus tard à la date de la fin de l'enquête publique à savoir le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022 à 12h00. (jour et heure de clôture de l'enquête publique).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposés au siège de la Métropole, pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Conseil Métropolitain se prononcera par délibération sur la suite à donner à cette procédure de déclassement de la rue Alain Colas à Cléon (76410).

